Insee Flash
Normandie

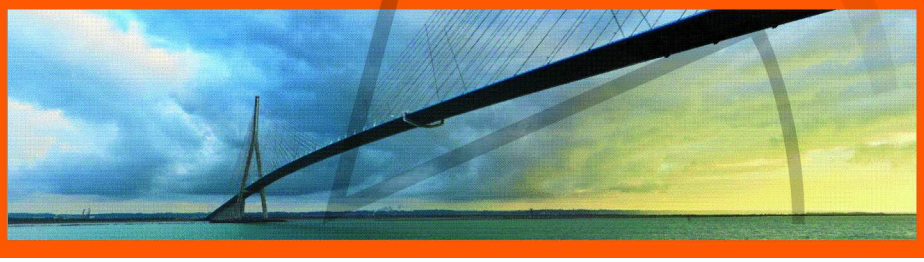

N° 60
Janvier 2018

En 2015, l'emploi portuaire est stable à Rouen et en recul au Havre, sur fond de reprise du trafic maritime

En 2015, les complexes industrialo-portuaires de Rouen et du Havre emploient 48 300 salariés, soit 600 de moins qu'en 2014. L'emploi baisse de manière plus nette que l'ensemble de l'emploi salarié en Normandie. Le cluster industriel, qui représente les deux tiers des effectifs, subit des pertes, notamment dans l'automobile. L'amélioration du trafic maritime permet un maintien de l'emploi dans le cluster maritime. Globalement, les effectifs sont stables à Rouen, et diminuent au Havre. Les complexes industrialo-portuaires restent importants dans la région en termes d'emploi et de richesse dégagée.

Caroline Poupet, Étienne Silvestre (Insee)

Fin 2015, les 1 700 établissements des complexes industrialo-portuaires (CIP) de Rouen et du Havre emploient 48 500 salariés, soit 4,6 % des salariés normands. Cela représente 580 emplois de moins qu'en 2014 *(figure 1)*, soit une baisse trois fois plus importante que celle de l'emploi salarié normand sur la même période (- 1,2 % contre - 0,4 %).

Le complexe industrialo-portuaire du Havre perd 570 emplois (- 1,9 %), ce qui porte ses effectifs à 30 200 salariés.

En revanche, l'emploi est stable à Rouen, le complexe industrialo-portuaire cumulant environ 18 300 salariés fin 2015, comme fin 2014.

1 48 470 emplois dans les complexes industrialo-portuaires de Rouen et du Havre

Emplois des CIP du Havre et de Rouen en 2014 et 2015 (unité : effectifs arrondis à la dizaine)

Activité	Rouen		Le Havre		Ensemble	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Cluster maritime et portuaire	**4 240**	**4 330**	**13 560**	**13 470**	**17 800**	**17 800**
Services aux navires	710	740	5 230	5 120	5 940	5 860
Services à la marchandise	2 330	2 390	4 930	4 950	7 260	7 340
Secteur public et gestion des infrastructures	820	800	1 790	1 780	2 610	2 580
Autres services portuaires	380	400	1 610	1 620	1 990	2 020
Cluster industriel	**14 050**	**13 950**	**17 200**	**16 720**	**31 250**	**30 670**
Industries	8 240	8 100	9 340	9 090	17 580	17 190
Activités de support, liées au CIP*	2 010	1 980	1 660	1 580	3 670	3 560
Services ayant leur marché lié en partie au CIP*	1 090	1 110	3 710	3 580	4 800	4 690
Transports terrestres	2 710	2 760	2 490	2 470	5 200	5 230
Ensemble du CIP	**18 290**	**18 280**	**30 760**	**30 190**	**49 050**	**48 470**

* CIP : complexe industrialo-portuaire

Sources : Insee - CLAP 2014 et 2015 ; HAROPA Ports de Rouen et du Havre

Note : suite à une modification des périmètres portuaires, les données 2014 ont été révisées.

HAROPA Ports de Paris Seine Normandie
Insee Mesurer pour comprendre Normandie

La progression du trafic maritime favorise l'emploi logistique

Dans un contexte de progression du trafic maritime (+ 2,4 %), les emplois dans les deux clusters maritimes réunis *(cf. sources)* sont stables.

Au Havre, le cluster maritime perd 90 salariés. Si le trafic de pétrole augmente assez fortement (+ 7,2 %), les conteneurs (- 2,3 % en tonnage) et le «Roll-On, Roll-Off» *(cf. définitions)* baissent, impactant l'emploi dans la manutention (- 60 emplois) et le transit et les commissionnaires (- 160 emplois). Les agences maritimes sont également en recul (- 50 emplois). Néanmoins, les investissements dans les parcs logistiques effectués en 2015 bénéficient à l'entreposage (+ 180 emplois).

En revanche, à Rouen, le cluster maritime progresse de 90 salariés, notamment grâce à une hausse du trafic maritime plus forte qu'au Havre. Les flux de céréales progressent de 12,6 %, favorisant l'emploi des activités de transit et des commissionnaires (+ 60 emplois). Ils contribuent également au maintien des effectifs de l'entreposage, malgré la fermeture de la plate-forme de Schenker. Les opérateurs portuaires (pilotage, remorquage, lamanage) gagnent 30 emplois, tandis que les emplois de l'administration portuaire diminuent légèrement.

Le cluster industriel perd 580 emplois entre 2014 et 2015

Avec 580 emplois en moins en 2015 (- 1,9 %), le cluster industriel, qui représente les deux tiers des effectifs des deux CIP, porte la totalité de la baisse de l'emploi entre 2014 et 2015.

Au Havre, ce cluster perd 480 emplois salariés. L'automobile, dont les effectifs fléchissent de manière continue, contribue nettement à cette diminution (- 160 salariés). Ensemble, la chimie et l'énergie perdent près de 100 emplois. Le raffinage se maintient néanmoins, soutenu par la reconversion entamée fin 2012 du site de Total à Gonfreville-l'Orcher vers plus de diesel. Dans ce contexte globalement peu porteur, les services aux industries fléchissent et perdent 120 emplois. Dans les transports terrestres et les activités de support, la dégradation est limitée (- 100 emplois). Elle concerne surtout la construction (- 70 emplois), en lien avec la crise que connaît le secteur. Dans les transports, les effectifs sont quasiment stables, les gains dans le ferroviaire compensant les pertes dans le routier.

Le cluster industriel rouennais perd quant à lui 100 emplois, un fléchissement moins marqué qu'au Havre. Les industries diverses et l'industrie papetière perdent toutes deux 60 salariés, du fait essentiellement de diminutions d'effectifs chez Renault et UPM France. L'activité de traitement des déchets perd également des emplois (- 40). En revanche, les transports sont globalement excédentaires (+ 50), grâce à une hausse dans le transport routier. La construction et les services à l'industrie maintiennent par ailleurs leurs effectifs.

Les complexes industrialo-portuaires génèrent 9 % de la richesse normande

En 2014, la richesse dégagée *(cf. définitions)* par les CIP est de 4,8 milliards d'euros. Les CIP de Rouen et du Havre génèrent respectivement 3,5 % et 5,4 % de la richesse dégagée en Normandie. Le cluster industriel représente 84 % de la richesse dégagée par le CIP de Rouen, et 67 % de celle dégagée par le CIP du Havre.

Le CIP de Rouen, implanté sur les zones d'emploi de Rouen, du Havre, de Honfleur et de Pont-Audemer, génère 7,8 % de la richesse dégagée par ces zones. Le CIP du Havre génère davantage de richesse et est implanté sur un territoire moins étendu. Il contribue donc davantage à la richesse dégagée de sa zone : 35,4 % dans la zone d'emploi du Havre, et 30,5 % dans le récent Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Définitions

Richesse dégagée : répartition de la valeur ajoutée d'une entreprise entre ses différents établissements. Elle correspond à la valeur ajoutée de l'entreprise lorsque celle-ci n'a qu'un établissement et à une répartition de la valeur ajoutée au pro-rata de la masse salariale de l'établissement dans le cas contraire. Pour cette variable, les dernières données disponibles sont celles de l'année 2014.

Roll-On, Roll-Off : les « RORO » sont des navires rouliers (Roll on, Roll Off) dotés d'une rampe d'accès mobile permettant un chargement et déchargement de la marchandise par tractage entre le bord et le quai. Ils sont rapides et offrent des temps de chargement et déchargement réduits. Les camions avec remorques, semi-remorques, conteneurs, chargements exceptionnels sont donc facilement débarqués.

Valeur ajoutée : solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Sources

Le fichier **CLAP** (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) est un système d'information alimenté par différentes sources permettant de fournir des statistiques localisées sur l'emploi. Les estimations d'emplois portuaires s'effectuent sur la base des effectifs du fichier **CLAP**. Une première sélection d'établissements est opérée à partir des codes d'activité économique de la nomenclature (**NAF**). Cette première base est ajustée en fonction de la connaissance fine des établissements qu'apportent les représentants de **HAROPA-Port du Havre** et **HAROPA-Port de Rouen**.
Les emplois pris en compte sont répartis en deux « clusters » : le « cluster maritime et portuaire » rassemble les activités propres aux ports, tandis que le « cluster industriel » correspond aux activités dont la localisation est liée à la proximité du port. La répartition des emplois par familles d'activités (services aux navires, services à la marchandise, etc.) est proposée par les représentants d'**HAROPA**.
Les chiffres liés à l'évolution du trafic maritime sont issus du **dossier HAROPA**, **bilan 2015 et perspectives 2016.**

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02.35.52.49.17

Crédit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com
ISSN : 2493-7339
@Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Bayardin V., Caritg J-P., « Quasi-stabilité de l'emploi industrialo-portuaire en 2013 », *Insee Flash Normandie N° 30*, novembre 2015.
- Bayardin V., Caritg J-P., Silvestre É.,« En 2014, progression des emplois maritimes et recul des emplois industriels dans les ports du Havre et de Rouen », *Insee Flash Normandie N° 22,* décembre 2016.
- « Bilan économique 2015 - Normandie », *Insee Conjoncture Normandie N° 3*, mai 2016.

Insee
Mesurer pour comprendre